



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 5 MARS 2024
CONVOCATION EN DATE DU 28 FÉVRIER 2024

DÉLIBÉRATION N° 11/01/2024

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de votants : 26

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIoux Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNNIEUWEMBROUCK Frédérique, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey, PETIT Dimitri

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme GALAND Mélanie donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : Mmes. PLAYE Maryse, DI GIULIO Cécile

Membres absents : MM. GRATTEPANCHE Céline

Secrétaire de séance : Mme STIEVENARD Karine

OBJET : Travaux de rénovation énergétique au groupe scolaire Paul Schneider - Remplacement de la toiture, relamping en leds et installation d'une VMC double flux dans les salles de classe – Demande de subvention au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires – Fonds vert Axe 1 « Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi de finances 2023 créant le fonds pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires dit « Fonds vert » ;

Vu la décision du gouvernement de pérenniser le fonds vert ;

Considérant que la Commune a pour projet des travaux de rénovation énergétique au groupe scolaire Paul Schneider en remplaçant et isolant les toitures des bâtiments des écoles maternelle, élémentaire et de l'annexe, en procédant au relamping des luminaires fluorescents en leds et en installant une VMC double flux dans les salles de classe ;

Considérant que ces travaux, dont le montant prévisionnel s'élève à 290.000€ H.T. auquel s'ajoutent les frais de l'étude énergétique de 3.200 € H.T., entrent dans les critères d'éligibilité de l'axe 1 « Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux » du Fonds vert ;

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au taux maximum, soit 80% du montant H.T. ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du Fonds vert à hauteur de 80% du montant H.T. de l'opération présentée ci-dessus.

ADOpte le plan de financement annexé à la présente délibération et **PRÉCISE** que les crédits nécessaires à l'opération ont été inscrits par anticipation au budget 2024.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIoux Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey, PETIT Dimitri, Mme GALAND Mélanie pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine, M. ABDELKADER Michaël pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine.

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



Bruno SALIGOT.

Le Secrétaire de séance,

Stievenard



Karine STIEVENARD.

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 07/03/2024

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20240305-11_01_2024-DE

Date d'affichage : 13/03/2024

Le Maire,



Bruno SALIGOT.

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'ACCELERATION DE LA
TRANSITION ECOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES "FONDS VERT" -
Programmation 2024**

**Travaux de rénovation énergétique au groupe scolaire Paul Schneider
Remplacement et isolation des toitures , relamping en leds
et installation d'une VMC double flux**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

DEPENSES		RECETTES	
Montant du projet € HT			
Toiture et isolation	190.000,00	Fonds Vert (80%)	234.560,00
Relamping en leds	10.000,00		
Installation d'une VMC double flux	90.000,00	Commune	58.640,00
étude énergétique	3.200,00		
TOTAL en € H.T.	293.200,00		293.200,00

Vu pour être annexé à la
Délibération du Conseil Municipal
en date du 05/03/2024
Le Maire,

